FRC 4 ! 29972 L. M. - 1247 Roucher 297
29972

HYMNE FUNEBRE

Case FRC 13073

CHANTÉ
AU CHAMP DE LA FÉDÉRATION,

Le 3 Juin 1792.

Dans la Cérémonie Décrétée pour honorer la mémoire de J.-G. SIMONEAU, *Maire d'Estampes, mort victime de son dévouement à la Patrie.*

GÉMIS et pleure sur ton crime;
O toi, qu'ont trompé les méchans!
Gémis.... Qui prends-tu pour victime?
Sur qui tombent tes coups sanglans?
Il succombe sous ta furie,
Le Magistrat choisi par toi.
Simoneau! Simoneau! tu meurs & la Patrie
S'écrie:
O jour de sang! O jour impie!
L'homicide a souillé l'Echarpe de la LOI.

Les Paroles sont de M. ROUCHER, *Electeur,*
La Musique de M. GOSSEC.

HYMNE

Chanté au Champ de la Fédération ;

Le 3 Juin 1792.

Dans la Cérémonie consacrée au respect de la LOI, *et Décrétée par l'*ASSEMBLÉE NATIONALE, *le 16 Mai 1792.*

SALUT et respect à la LOI ;
Honneur au Citoyen qui lui reste fidele ;
Honneur au Citoyen qui sait mourir pour elle ;
Salut et respect à la LOI.
Qu'on la chérisse, qu'on la craigne ;
Elle regne
Pour l'amour et l'effroi.

Salut et respect à la LOI.
Nouveau Peuple Français ! marche sous son enseigne.
La Sainte Liberté va marcher avec toi.
Salut et respect à la LOI.
Honneur au Citoyen qui lui reste fidele ;
Triomphe au Magistrat qui sait mourir pour elle ;
Salut et respect à la LOI.

Les Paroles sont de M. ROUCHER, *Electeur,*
La Musique de M. GOSSEC.

A PARIS,
De l'Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, près l'Arsenal.



